



PLANPLAN NEIGE





Chaque année, nous sommes assujettis aux évènements climatiques « extraordinaires » ; c'est pourquoi la commune de Saint Michel a décidé d'instaurer un *plan neige* qui pourra être évolutif en fonction de plusieurs facteurs (matériels, humains...).

Les objectif de la municipalité

- ✓ assurer une sécurité aux usagers
- ✓ assurer de meilleures conditions de circulation
- ✓ informer la population

Le plan en chiffre

- ✓ 10 tonnes de sel en stock
- ✓ 5 tonnes de sable fin en stock
- 1 tracteur équipé (Cf. photo ci-contre) :
 - d'un épandeur à sel (250 litres)
 - o d'une lame de déneigement (largeur 1,60m)
- ✓ 1 véhicule d'intervention équipé de pneus hivers
- Les agents des services techniques mobilisés
- ✔ Petits matériels: pelles, raclettes, brosses...
- ✓ 10 bacs individuels (sel/sable) pour les quartiers (Cf. photo ci-contre)





Préparations

Dès l'arrivée de l'hiver ou d'évènements neigeux précoces, les agents des services techniques préparent le matériel (vérification des engins et véhicules, stockage de sel et sable, installation des bacs individuels dans les quartiers).

La préfecture de la Charente informe la mairie et les services techniques des alertes météo dès la parution des bulletins d'information de Météo France.

Déneigement de la voirie publique

- ✓ Épandage de sel sur les voies de circulation suivant la classification des axes
- ✔ Sablage des entrées de la mairie, du collège et des commerces du centre ville

Classification des axes de circulation

Axes de niveau 1

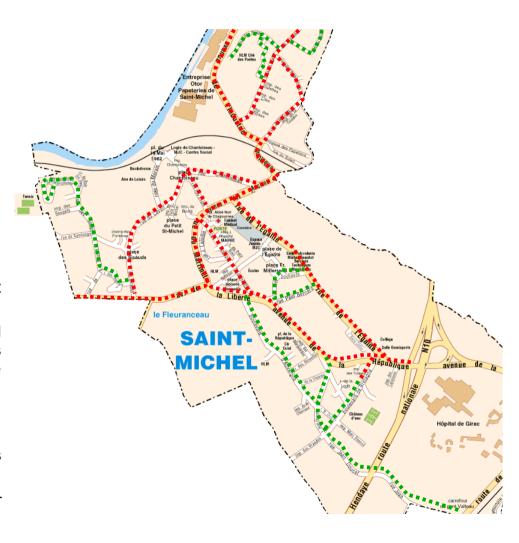
- o correspondent aux axes structurants stratégiques pour les transports en commun, voies d'accès à la route nationale n°10...
- concernent : Rue de l'Industrie, Avenue des Anciens Combattants, Rue de l'Égalité, Avenue de la République, Avenue de la Liberté, Rue Joseph Chaumette, Rue du Martinet, Rue des Sicauds, Rue du Lavoir, Rue du Logis, Rue de Chantoiseau, Rue de la Combe, Rue de l'Angoumois, Rue Sous les Vignes, Boulevard de Bretagne (partiel) : sortie EHPAD

Axes de niveau 2

- correspondent aux voies de liaison entre les axes structurants et les quartiers
- concernent: Rue Jean Doucet, Boulevard de Bretagne, Boulevard d'Auvergne, Rue des Poêtes, Rue du Bois Personnier, Rue des Peupliers, Rue des Saugets, Rue des Hauts de Chantoiseau, Rue des Douhauds, Rue Paul Bernard

> Axes de niveau 3

- correspondent aux voies permettant la desserte interne des quartiers
- concernent : Toutes les autres voies en fonction de leur accessibilité

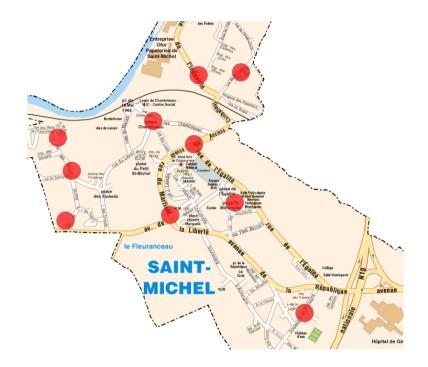


Bacs individuels sel/sable

En complément, des bacs individuels sont mis à disposition dans certains quartier ; ces bacs sont des réserves de sable et de sel pour le déneigement des quartiers par les habitants (5 à 20 grammes de sel par m²).

Localisation des bacs individuels :

- ✔ Rue des Saujets / Les Hauts de Chantoiseau
- Rue des Saujets / Rue de Saintonge
- Rue de la Source / Route de Nersac
- Place de Chantoiseau
- Rue du Martinet (giratoire)
- ✔ Rue de l'Égalité / Avenue des anciens combattants
- ✔ Rue sous les vignes / Avenue de l'Industrie
- ✔ Rue de la Combe / Impasse de la Combe
- ✔ Boulevard de Bretagne (parking stade municipal)
- ✔ Place François Mitterrand (Salle polyvalente)



Notes sur le sel de déneigement

L'utilisation abusive du sel dégrade les routes, pollue l'environnement et corrode les carrosseries des automobiles. En fondant sous l'effet de l'humidité, le sel abaisse la température à laquelle l'eau va geler. Il prévient ainsi la formation de verglas jusque vers -8°C.

Rôle des habitants

Par arrêté municipal en date du 8 février 2012, [...] les habitants, bailleurs, commerçants et entreprises, sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en dégageant autant que possible [...].

Arrêté municipal consultable sur les panneaux d'affichage.



Personnes isolées

Les « personnes dites isolées » peuvent se faire connaître par eux-mêmes ou part une tierce personne auprès de la mairie de Saint Michel. Ce listing permet, entre autre, lors d'épisode neigeux, d'intervenir si besoin et d'apporter un soutient moral ou matériel.

Barrière de dégèle

Une barrière de dégel est une réglementation de la circulation routière qui est mise en ouvre en période de dégel sous la forme d'une limitation provisoire de tonnage. Elles ont pour objectif d'éviter la désagrégation d'une chaussée dont la structure est, lors du dégel, particulièrement vulnérable.

A ce jour, la ville de Saint-Michel n'a prescrit aucune barrière de dégel sur ces voies publiques.

Cependant, les axes routiers pouvant accueillir des Poids Lourds correspondent à des routes départementales dont la gestion est effectuée par le Conseil Général de la Charente.

Renseignements sur la viabilité hivernale des routes départementales : www.cg16.fr



Conseils

- ✔ S'informer des conditions météorologiques (mairie de Saint-Michel, météo-france...)
- ✔ Privilégier les transports en commun
- ✔ Respecter les restrictions de circulation
- ✔ Protéger et se protéger des chutes en déneigeant le trottoir devant son domicile

Renseignements

Secrétariat de la mairie : 05 45 91 43 28

Site internet de la ville de Saint-Michel : www.stmichel-entrayues.fr